

1 • Identification

- **Nom du produit** TF700 Revitalisant traction instantanée pour planchers
- **Code du produit:** 2412277001
- **Usage recommandé:**
Nettoyant pour planchers
Fini à planchers
- **Restrictions d'utilisation:**
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**
Avmor Ltée
950, Michelin
Laval, QC, H7L 5C1
Canada
1-800-387-8074
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Repr. 1 H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**
Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Conseils de prudence:**
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Se laver soigneusement après manipulation.
Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Nom du produit **TF700 Revitalisant traction instantanée pour planchers**

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

- **Système de classification:**

- **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 2

Inflammabilité = 1

Réactivité = 0

- **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

- **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

- **Classification du produit dilué:** N/A

3 • Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique:** Mélanges

- **Description:**

- **Composants:**

1341-49-7	Bifluorure d'ammonium	1-5%
111-76-2	2-butoxyéthanol	1-5%
97-99-4	tétrahydro-2-furylméthanol	0,1-1,0%

- **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

4 • Premiers soins

- **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

- **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 • Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Agents extincteurs appropriés:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

(suite page 3)

Nom du produit **TF700 Revitalisant traction instantanée pour planchers**

(suite de la page 2)

- **Dangers spécifiques du produit:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
- **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scié)).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 • Manutention et stockage

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:** Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

111-76-2 2-butoxyéthanol

EL (Canada) Long-term value: 20 ppm

EV (Canada) Long-term value: 20 ppm

Skin

- **Produit non dilué:**
- **Équipement de protection individuel:**



Équipement de protection respiratoire (Si applicable, voir la section protection respiratoire pour plus d'informations)



Gants de protection (Voir Protection des Mains)



Lunettes de protection (voir Protection des yeux)

(suite page 4)

Nom du produit **TF700 Revitalisant traction instantanée pour planchers**

(suite de la page 3)

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Conserver à part les vêtements de protection.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

Il est interdit de conserver des aliments dans le local de travail.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Si la pièce est bien ventilée, les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

- **Protection des mains:**

Gants de protection

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

- **Protection des yeux:**

Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

Porter des lunettes anti-éclaboussures pour produit chimique dans un environnement industriel

- **Protection du corps:**

Vêtements de protection. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. (recommandé)

9 • Propriétés physiques et chimiques

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Bleu
· Odeur:	Pomme.
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Valeur du pH:	6,0 - 7,0
· Point de fusion/congélation:	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	N/D
· Température et domaine de ramollissement:	Non déterminé
· Point d'éclair	93,3 °C
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminée
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur:	N/D
· Densité relative:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé

(suite page 5)

Nom du produit **TF700 Revitalisant traction instantanée pour planchers**

(suite de la page 4)

- **Solubilité dans/miscibilité avec:**
l'eau: Pas ou peu miscible
- **Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):** Non déterminée
- **Teneur en solvants:**
Contenu en COV: N/D

10 • Stabilité et réactivité

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 • Données toxicologiques

- **Renseignements sur les voies d'exposition probables**
- **Valeurs numériques de toxicité aiguë:**

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	2108 mg/kg
Dermique	LD50	66225 mg/kg (Cochon d'Inde)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	78,7 mg/L

111-76-2 2-butoxyéthanol		
Oral	LD50	1414 mg/kg (Cochon d'Inde) (OCDE directive 401) 1167 mg/kg (Souris) 1200 mg/kg (Rat) (OCDE directive 401) 320 mg/kg (Lapin)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Cochon d'Inde)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	900 mg/L (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	Cat. 2 (Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	Cat. 2 (Lapin)
97-99-4 tétrahydro-2-furylméthanol		
Oral	LD50	1600 mg/kg (Rat)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**
- **Si sur la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Si dans les yeux:**
CORROSIF: Effet fortement corrosif.
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Ingestion:**
Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

(suite page 6)

Nom du produit **TF700 Revitalisant traction instantanée pour planchers**

(suite de la page 5)

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

- **Catégories Cancérinogènes:**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
1341-49-7	Bifluorure d'ammonium	3
111-76-2	2-butoxyéthanol	3

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Repr. 1

12 • Données écologiques

- **Persistance et dégradabilité:**

Les agents de surface (tensio-actifs) et les composés organiques de ce mélange sont facilement biodégradable tel que déterminés par la directive n° 301 de l'OCDE.

- **Potentiel de bioaccumulation:** Ne s'accumule pas dans les organismes.
- **Mobilité dans le sol:** Non déterminée
- **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 • Données sur l'élimination

- **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

- **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

- **Produit de nettoyage recommandé:**

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 • Informations relatives au transport

Non réglementé par le TMD (Canada).

- **Numéro ONU**
- **DOT, IMDG, IATA** Non-classée.
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT, IMDG, IATA** Non-classée.

(suite page 7)

Nom du produit **TF700 Revitalisant traction instantanée pour planchers**

(suite de la page 6)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

- DOT, IMDG, IATA
- Class Non-classée.
- Groupe d'emballage
- DOT, IMDG, IATA Non-classée.

15 • Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**
- **Liste canadienne des substances**
- **Liste intérieure des substances (LSI) du Canada** Tous les composants ne sont pas compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

111-76-2 | 2-butoxyéthanol

· **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

· **Service établissant la FDS:**

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

· **Acronymes et abréviations:**

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent